

3 informations anti-coronavirus pour bien commencer la journée

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui, trois informations pour faire face au coronavirus en entreprise.

17 mars 2020

La startup Wimi met à disposition 100 000 postes de travail pour les agents publics

La startup spécialisée dans les outils de travail collaboratif [Wimi](#) s'organise pour aider les agents publics. Face à la crise sanitaire du coronavirus et l'annonce du passage de la France au stade 3 du plan anti-épidémie, la startup met en place un dispositif d'urgence gratuit pour les agents publics. Ces derniers pourront en effet accéder à 100 000 postes mobiles de travail pour pouvoir télétravailler. La solution mise en place par Wimi permet à ses utilisateurs d'accéder à un espace numérique sécurisé. La startup annonce pouvoir mettre à disposition jusqu'à 500 000 postes.



À lire aussi

5 conseils pour mettre en place le télétravail de manière efficace

La Commission européenne soutient les startups apportant des solutions contre le coronavirus

La Commission européenne débloque 164 millions d'euros pour soutenir les startups et PME possédant des technologies et innovations pouvant aider à la résolution de la pandémie du coronavirus (covid-19). pourront ainsi soumettre leur candidature jusqu'au 18 mars à 17 heures pour rejoindre l'accélérateur du conseil européen pour l'innovation. Les startups européennes EpiShuttle, spécialisée dans les unités d'isolement, m-Tap, filtres pour matériel médical, et Mbent, outil de suivi de mobilité humaine pendant une période épidémique, sont déjà accompagnées par l'accélérateur.

Bpifrance soutient les entreprises face à la crise sanitaire du coronavirus

Pour pallier la crise économique qui se profile liée à l'épidémie de coronavirus (covid-19), Bpifrance garantit à 90% les prêts contractés par les entreprises auprès des banques sur des périodes de 3 à 7 ans et les découverts de 12 à 18 mois. La structure propose en outre des prêts sans garantie de 10 000 à 10 millions d'euros pour les PME et plus d'une dizaine de millions d'euros pour les ETI. Des crédits de trésorerie à hauteur de 30% sont également possibles. Enfin, la banque publique d'investissement rappelle que les échéances fiscales et sociales des entreprises peuvent être suspendues. Un numéro vert est disponible depuis le 10 mars 2020 pour répondre aux questions des entrepreneurs : 0 965 370 240.

Article écrit par Gaëlle Doublé